

« Aller à la racine des inégalités sociales »

À l'approche de la rentrée, le 3 septembre, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, veut revoir la façon de travailler dans les zones d'éducation prioritaire

ENTRETIEN

Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, revient, dans un entretien accordé au *Monde*, sur les nouveautés de la rentrée, notamment l'instauration de nouvelles évaluations en CE1 et en 2^{de}, défendant les mesures prises depuis son arrivée au gouvernement, notamment les classes de CP dédoublées.

De l'affaire Benalla à la démission de Nicolas Hulot, les crises se multiplient pour le gouvernement, sans parler de la situation économique moins bonne que prévue. Au bout d'un an, le macronisme a-t-il mangé son pain blanc ?

Non, c'est même un peu le contraire. L'équation politique qui est celle d'Emmanuel Macron est de savoir prendre à bras-le-corps les problèmes pour mener des réformes qui s'inscrivent dans la durée. Ce sont des graines semées, qui vont germer ensuite. Le pain blanc ne peut se manger avant la moisson. Le tonnerre, les sauterelles durant les semailles... cela fait partie de la vie d'un agriculteur. Si vous me permettez de poursuivre la métaphore agricole, le gouvernement a tracé son sillon et avance avec patience, quoi qu'en disent les commentateurs politiques qui ont tendance à scénariser la situation.

Comme Hulot, avez-vous déjà eu l'impression de vous mentir à vous-même depuis que vous êtes ministre ?

Pas du tout. On doit toujours, évidemment, tracer une ligne reliant son idéal et le réel. Face à des enjeux de long terme, complexes, cela peut sembler frustrant de ne pas aller plus vite, plus droit, mais il ne sert à rien de s'impatienter : la direction donnée est la bonne. Nicolas Hulot est un homme que je respecte beaucoup ; les décisions qu'il a prises relèvent de sa conscience, et il a demandé que l'on n'instrumentalise pas son départ.

La politique d'Emmanuel Macron est jugée de plus en plus à droite par une majorité de Français. Le dédoublement d'une partie des classes de CP – et de certains CE1 en cette rentrée – n'est-il pas une caution sociale du côté de l'éducation, comme a pu l'être Hulot pour l'environnement ?

Il y a une politique sociale en profondeur qui est menée. Et il est absurde de qualifier de caution chaque point qui l'illustre. Et l'on fait une erreur à vouloir plaquer dessus un clivage gauche-droite dépassé. J'ai en permanence à l'esprit les enjeux de justice sociale. La division des classes de CP et de CE1 est la mesure la

plus emblématique de notre logique : aller à la racine des inégalités sociales en s'attaquant à la première d'entre elles, qui touche à la maîtrise du langage. Dans la pratique, les CP dédoublés en éducation prioritaire ont déjà concerné 60 000 enfants, et on en touchera 190 000 en cette rentrée ; 300 000 par an à terme d'ici à la fin du quinquennat. C'est 20 % d'une génération. C'est donc une mesure en profondeur et c'est une mesure qui fait système avec les autres mesures nombreuses qui vont dans le sens de la justice sociale.

Que répondez-vous à ceux qui affirment que toucher 20 % des enfants, ce n'est pas assez ? Que la lutte contre les inégalités – le talon d'Achille de la France, selon l'enquête PISA – ne peut se résumer à cela ?

Je veux leur répondre que l'ensemble des mesures que nous avons prises sont, ipso facto, des mesures sociales. Faire une dictée par jour, c'est aller vers une amélioration du langage que nous devons à tous les enfants. Lancer un plan mercredi en partenariat avec les communes volontaires, avec l'idée de leur offrir des activités culturelles et périscolaires de qualité, cela va aussi dans le sens d'une plus grande justice sociale. La personnalisation

des parcours, l'accueil des élèves en situation de handicap vont dans ce sens, et dépassent le seul terrain de l'éducation prioritaire. La mesure « devoirs faits » est aussi une mesure très importante. En une année, le tableau des mesures éducatives au service de la justice sociale est de fait déjà considérable.

Quelles sont vos priorités pour l'année scolaire qui vient ?

Elle sera marquée par l'approfondissement des mesures engagées, mais elle verra aussi s'ouvrir de nouveaux chantiers. De grandes réformes structurantes – l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, la réforme de la formation des enseignants – devront en passer par la loi, début 2019. À brève échéance, nous devons enclencher une autre façon de penser et de travailler l'éducation prioritaire. Nous devons sortir d'une logique consistant à indemniser la difficulté, pour aller vers une logique de stimulation de la réussite pour les établissements concernés, aller au plus près des besoins de chaque élève ; différencier les solutions apportées... Cela passe par une incitation financière de 1 000 euros dès cette année en direction des enseignants des réseaux les plus prioritaires. Et nous irons plus loin dans le cadre du dialogue social.

Que faites-vous pour lutter contre les ghettos scolaires – ghettos de pauvres,

ghettos de riches ?

La mixité sociale est un objectif majeur si nous voulons progresser. Elle passe d'abord et avant tout par la qualité et l'attractivité des écoles et des collèges dans les territoires les plus défavorisés. C'est pour cela que nous avons rétabli les classes bilingues, implanté les langues anciennes, développé les sections européennes. Nous encourageons toujours plus les projets originaux particulièrement autour de l'éducation artistique, culturelle... Nous étendrons aussi les expériences de mixité sociale organisées entre plusieurs collèges quand les conditions sont réunies.

Peut-on réellement agir pour la mixité sans poser la question de l'essor de l'école privée, sous contrat et hors contrat ?

La fuite qui a pu exister vers le privé a souvent été liée à des réformes aux conséquences mal évaluées comme celle des rythmes scolaires ou celle du collège. Le record de fuite vers le privé a ainsi été battu à la rentrée 2016. Si nous redonnons ses lettres d'or au système public, ce problème se résoudra. S'agissant du privé hors contrat, nous nous sommes dotés d'un outil juridique, au travers de la loi Gatel, pour interdire les écoles qui correspondent à des dérives, salafistes par exemple.

Vous comptez, aussi, introduire plus d'évaluations à différents moments de la scolarité. N'est-ce pas un surcroît de stress, à la rentrée ?

Ces nouveaux temps d'évaluation, dont l'introduction a débuté l'an passé – au début du CP et en 6^e – et que nous étendons à mi-CP, à l'entrée du CE1 et de la 2^{de}, visent à identifier les forces et les faiblesses de chaque élève, pour lui venir en aide et non le pénaliser. Rien à voir avec une pression mise sur les élèves. Je crois que les parents peuvent être rassurés à l'idée que l'école dresse de leurs enfants un portrait exact pour mieux les aider.

Vous souhaitez aller au-delà de l'évaluation des élèves : celle des établissements est posée. Ne redoutez-vous pas de déclencher les foudres de la communauté éducative qui craint la mise en concurrence des établissements ?

Est-il normal que les résultats de notre école nous viennent de l'étranger ? Ne méritons-nous pas un système national d'évaluation nous permettant de mieux nous connaître nous-mêmes et donc de progresser ? En matière d'évaluation systémique, on ne part pas

de rien ; chaque année, sont publiés les indicateurs de valeur ajoutée des lycées. Emmanuel Macron a lancé le projet d'une instance natio-

nale dédiée à l'évaluation. Cela sera fait pour être utile aux établissements, dans une logique de soutien aux personnels et de mise en réussite des élèves, de plus grande transparence et d'égalité. Tout ceci est fait pour que nos élèves progressent.

Une question domine pour les parents : mon enfant aura-t-il le « bon prof » ? Recours aux enseignants contractuels, crise du recrutement... Les parents ont peur de « mal tomber ». Comment les rassurer ?

D'abord, en rappelant que notre pays a su garantir une qualité professorale malgré les difficultés de recrutement, par rapport à d'autres pays confrontés au même problème. Il est vrai qu'il existe une tendance structurelle et que le métier est trop peu attractif. C'est pourquoi notre chantier de l'année est la réforme de la formation et l'instauration d'un prérecrutement des enseignants, qui pourrait permettre, notamment, de faire évoluer le statut des assistants d'éducation. Nous voulons aussi encourager les secondes carrières pour les personnes qui, autour de 40 ans, souhaitent entrer dans l'éducation nationale. Nous avons commencé, cette année, à expérimenter une gestion des ressources humaines de proximité. Elle se déploie dans douze académies. Elle permettra aux personnels d'être reçus par une personne au plus près d'eux, cela pourra même être dans l'établissement, pour parler de leurs aspirations, de leurs difficultés, de leur souhait d'évolution...

Vous dites souvent que « retrouver le goût de l'excellence » est votre obsession. Mais tous les élèves en ont-ils les moyens ?

J'aime ce mot, et je l'assume, mais je n'entends pas l'excellence dans un sens élitiste. Il y a derrière ce mot la visée de tirer tous les élèves vers le haut. L'excellence est celle de chaque enfant dans la diversité de ses talents. Nous avons laissé s'installer l'idée que pour assurer l'égalité, il faut niveler par le bas. Cela a été une erreur. Les enfants aiment se dépasser. Je viens de visiter un internat d'excellence à dominante sportive, à Mayotte, dont les élèves – majoritairement des filles – pratiquent le handball et le football. Quand il s'agit de sport, le mot n'est plus tabou ; il y a des compétitions, des évaluations, et tout le monde comprend que l'on mette la barre haut, à commencer par les enfants. Il n'y a pas de raison de ne pas faire de même pour les enjeux scolaires, dès lors que l'on n'entre pas dans des caricatures qui n'ont jamais correspondu à mes idées. Nous devons être aux antipodes d'un darwinisme scolaire en favorisant la pluralité des excellences et en installant un climat qui donne confiance en soi à chaque enfant.

Dans certains territoires, il se dit que la République recule. Avez-vous le sentiment que les atteintes à la laïcité progressent dans les établissements ?

La République doit continuer de s'exprimer sans complexe, dans toute sa puissance. A

chaque fois que je me déplace, je suis frappé de constater que les élèves sont les premiers à réclamer un cadre clair ; ils sont conscients que notre modèle laïc leur garantit le respect de leurs convictions et de leur être profond. Nous avons pris des mesures très concrètes pour définir les règles et les faire respecter.

L'actualité récente a montré que l'égalité entre les sexes est un défi que l'école doit relever. Depuis plusieurs semaines, les réseaux sociaux bruissent de rumeurs autour de la loi Schiappa. Est-ce selon vous une mission première de l'école que d'éduquer à la sexualité ?

Si l'on souhaite s'attaquer aux racines du mal que sont les inégalités entre les sexes et les violences faites aux femmes, ce devrait être un sujet que l'on aborde avec sérénité. En matière d'égalité entre les sexes, l'école joue son rôle : apprendre à respecter autrui complète les savoirs fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et le calcul. Concernant l'éducation à la sexualité, nous respectons la loi qui veut que trois séquences par an et par niveau soient organisées. L'école agit dans le plus grand respect des consciences ; il n'est pas question d'une éducation sexuelle explicite à l'école primaire, ou de transmettre des connaissances prématurées, mais d'insister sur les notions de respect d'autrui, de connaissance de son corps. L'enfance – et la pudeur propre à l'enfance – sont respectées. L'interdiction du portable, qui entre en vigueur cette année, participe de cette logique : elle vise – entre autres – à freiner l'accès des plus jeunes à la pornographie. Je recevrai très prochainement les associations familiales et de parents d'élèves pour éviter toute ambiguïté.

L'éducation nationale sera-t-elle épargnée par les économies faites dans la fonction publique ?

Aussi bien cette année que l'an prochain, il y aura une augmentation du budget, même si je suis persuadé que l'augmentation des moyens n'est pas une fin en soi. Définir le « pour quoi » pour articuler les moyens : c'est ma méthode. La priorité totale donnée à l'école primaire va se traduire, pendant toute la quinquennat, par une amélioration des taux d'encadrement. Ce sera moins vrai dans le second degré, pour lequel la France dépense plus que la moyenne des pays voisins.

Ces quinze derniers mois, vous n'avez cessé d'ouvrir de nouveaux chantiers. L'un d'eux vous tient-il plus à cœur qu'un autre ? Une réforme qui resterait comme la « réforme Blanquer » ?

Il n'y a pas une mais plusieurs réformes importantes à mener. Les classes de CP dédoublées, mises en place dans des délais jugés intenable par de nombreuses personnes à l'été 2017, mais que nous avons pourtant tenus, comptent particulièrement à mes yeux. Idem de la réforme du baccalauréat à l'horizon 2021, qui doit avoir un effet sur tout le système, ou de celle de la voie professionnelle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MAITTEA BATTAGLIA, NATHALIE BRAFMAN ET VIOLAINE MORIN

Le ministre veut déployer une culture de l'évaluation

En plus du CP et de la sixième, des tests seront organisés en CE1 et en seconde

Jean-Michel Blanquer l'a souligné, mercredi 29 août, lors de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée : il ne souhaite pas que la montée en puissance des évaluations – instaurées à l'entrée du CP et de la 6^e en 2017, et dès cette rentrée aussi en milieu de CP, en CE1 et en seconde – distille « le venin de l'angoisse » au sein de la communauté éducative. La publication ce même mercredi, dans la foulée de la prise de parole du ministre de l'éducation, des résultats des premiers tests passés, à l'automne 2017, par 810 000 élèves à leur entrée du collège, envoie le même message : pas d'alarmisme.

On a coutume de dire que 20% des enfants quittent le CM2 sans le bagage suffisant pour réussir en 6^e. Sans démentir ce ratio, la note d'informations mise en ligne, mercredi, par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP, le service statistiques du ministère) insiste sur le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide : plus de 8 élèves sur 10 arrivent au collège avec une maîtrise « satisfaisante ou très bonne » des connaissances et compétences en français, peut-on y lire ; ils sont un peu moins nombreux – 7 sur 10 – en mathématiques.

À y regarder de plus près, la photographie d'ensemble se ternit un peu : dans les réseaux les plus fragiles de l'éducation prioritaire, les lacunes en français concernent plus du tiers des adolescents ; en maths, on approche de la moitié. « Ce n'est pas l'éducation prioritaire qui est en cause, tempère la directrice de la DEPP, Fabienne Rosenwald ; les évaluations disent que les enfants arrivent en ZEP avec leurs difficultés, pas qu'ils sont le fait des ZEP. »

Rue de Grenelle, on entend rassurer les esprits inquiets : l'objectif de ces tests élaborés par « nos meilleurs cerveaux », fait valoir M. Blanquer, n'est pas de tomber dans une « surenchère » d'ores et déjà dénoncée par certains enseignants, mais de diffuser une « culture de l'évaluation » qui profite à tous. Aux élèves « plus finement positionnés » – au regard de

l'acquisition des savoirs fondamentaux – pour être « plus finement accompagnés » et aux enseignants qui auront, avec ces nouveaux outils, un appui pour adapter leur pédagogie.

Et pourtant, leur déploiement ne fait pas consensus. Du côté des syndicats, des réserves se font entendre : doutes sur la plus-value pédagogique, craintes de la réduction de l'enseignement aux éléments évaluable, stress inutile... « L'évaluation est un outil de mesure précieux pour le maître, mais il s'agit aujourd'hui de proposer un modèle universel et de montrer les difficultés », regrette Francette Popineau du Snuipp-PSU. C'est un changement : nous ne sommes plus dans l'évaluation positive. »

« Mise en concurrence »

L'inquiétude est montée d'un cran avec le projet d'une « instance de l'évaluation » des établissements, promesse de campagne du candidat Macron, que son ministre de l'éducation voudrait voir mise en place dès 2019.

Si l'évaluation systémique dans les pays anglo-saxons ou nordiques s'est développée – sans exclure les débats –, elle heurte la culture scolaire française. M. Blanquer sème petit caillou après petit caillou : avant l'été, sa direction des ressources humaines a fait savoir qu'elle n'excluait pas de soumettre une part de la prime promise aux enseignants de l'éducation prioritaire renforcée à leur implication et leurs réussites.

« À terme, souligne-t-on au syndicat SE-UNSA, avec la publication de résultats établissement par établissement, c'est leur mise en concurrence qui se dessine – au bénéfice de ceux qui auront les moyens d'envoyer leurs enfants dans des établissements mieux classés », relève sa porte-parole, Claire Krepper.

Les palmarès qui fleurissent dans la presse, chaque été, lors de la publication des indicateurs de valeur ajoutée des lycées pilotés par la DEPP ne lui donnent pas tout à fait tort. ■

MATTEA BATTAGLIA